

Plan d'action (d'intervention) en matière de gestion de l'eau: préservation de la quantité et de la qualité de l'eau potable pour la communauté d'Essipit et la municipalité de Les Escoumins, Manicouagan, Québec

Dans le cadre du projet :

Conservation de l'eau et préservation de sa qualité : un défi collectif pour la municipalité de Les Escoumins et la communauté d'Essipit



Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Novembre 2010

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

- Chargée de projet : Lucie Garon-Langelier, biologiste
- Rédaction : Luc Godin, biologiste
- Communication : Lucie Garon-Langelier, biologiste
- Cartographie : Dominic Francoeur, géographe

Comité de concertation

- Chantale Otis, Municipalité de Les Escoumins
- Caroline Gagnon, Municipalité de Les Escoumins
- Luc Chartré, Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit
- Sylvain Nihouarn, chargé de projet, OBVHCN
- Valérie Busque, Parcs Canada (Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent)
- Julie Hamelin, MRC La Haute-Côte-Nord

Soutien scientifique et technique

- Yves Lamontagne, Environnement Canada
- Caroline Gagnon, Municipalité de Les Escoumins

RÉFÉRENCE À CITER

Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, Plan d'action (d'intervention) en matière de gestion de l'eau: préservation de la quantité et de la qualité de l'eau potable pour la communauté d'Essipit et la municipalité de Les Escoumins, Baie-Comeau, Québec, 30 pages + Annexes.

REMERCIEMENTS

Le comité ZIP de la rive nord de l'estuaire tient à souligner l'importante implication des différents partenaires du projet énumérés à la section « Équipe de réalisation » qui ont participé à la réalisation de ce plan d'action.

Nous tenons également à remercier les chargées de projet qui ont coordonné le projet à ses débuts ainsi que l'excellent travail de la directrice de projet qui a mis le projet sur pied, soit :

- Claudine Tremblay, biologiste
- Karine Otis, B. Sc. sciences
- Marie-Hélène Cloutier, biologiste

Nous tenons également à remercier toutes les autres personnes non mentionnées ci-haut qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce plan d'action. Votre collaboration a été très appréciée.

RÉSUMÉ

L'utilisation abusive de l'eau potable et les rejets non traités d'eaux usées au cours du XXe siècle dus à l'industrialisation ont eu de graves répercussions sur les populations de plusieurs espèces animales et végétales. De ce fait, aujourd'hui, l'incidence sur la qualité de vie des êtres humains sur la Terre est élevée. Le Canada compte parmi les nations privilégiées en ce qui concerne les ressources en eau douce. Alors qu'il abrite à peine 0,5 % de la population mondiale, son territoire contient environ 9 % des ressources mondiales en eau renouvelables (www.atlas.nrcan.gc.ca). Pourtant, au Canada et plus particulièrement au Québec, la consommation moyenne d'eau potable par jour est parmi les plus élevées enregistrées sur la planète.

Face à cette situation, le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) du Québec s'est doté à l'automne 2002 d'une politique nationale de l'eau. Celle-ci vise à assurer la protection de la ressource dans une perspective de développement durable et de mieux protéger la santé publique et celle des écosystèmes (www.mddep.gouv.qc.ca). Dans la municipalité de Les Escoumins et la communauté d'Essipit, situées sur la rive nord du Saint-Laurent, des objectifs précis ont été établis par un comité pour y arriver. Il s'agit d'entreprendre des actions qui visent à diminuer la consommation d'eau potable, de réduire la quantité des eaux usées rejetées en poursuivant des démarches d'assainissement et de mettre en valeur les richesses aquatiques en favorisant des activités récréotouristiques liées à l'eau.

À l'heure actuelle, plusieurs actions concrètes ont été réalisées à l'aide de la population locale et les instances municipales semblent très positives face à la continuation du travail effectué. Il y a même certaines actions proposées qui font partie des intentions futures des partenaires ciblés. Ce plan d'action vise d'abord et avant tout la mise en œuvre d'une démarche de sensibilisation et d'éducation auprès des citoyens, des gestionnaires et des décideurs concernés en matière de gestion de la qualité de l'eau.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	iii
RÉSUMÉ.....	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES ANNEXES	vi
1. INTRODUCTION	1
2. ÉTAT DE LA SITUATION	2
2.1 Contexte général	2
2.2 Objectifs du plan d'action et axes de travail	5
2.2.1 Diminuer la consommation d'eau potable.....	6
2.2.1.1 Favoriser l'installation d'outils à faible consommation d'eau.....	6
2.2.1.2 Monter une trousse pour l'économie d'eau potable	7
2.2.1.3 S'inscrire au Programme d'Économie d'Eau Potable (PEEP).....	7
2.2.1.4 Planter un programme pour la récupération de l'eau de pluie	8
2.2.2 Diminuer la quantité des eaux usées rejetées	8
2.2.2.1 Planter un système de surveillance de la qualité de l'eau	9
2.2.2.2 Décrire la contamination fluviale par les eaux usées non traitées	10
2.2.2.3 Informer les gens sur la collecte des polluants domestiques	11
2.2.2.4 Favoriser le jardinage écologique.....	12
2.2.2.5 Rendre les produits écologiques plus accessibles.....	12
2.2.2.6 Planter un centre de traitement des eaux usées	13
2.2.2.7 Instaurer un programme de gestion des fosses septiques	14
2.2.3 Mettre en valeur les richesses aquatiques locales.....	15
2.2.3.1 Mettre en place un colloque local sur l'eau	16
2.2.3.2 Promouvoir le tourisme nautique	16
3. CONCLUSION	19
RÉFÉRENCES	20
LISTE DES SITES INTERNET VISITÉS	21
ANNEXES.....	22

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Carte situant le bassin versant de la rivière des Escoumins	3
Figure 2	Localisation de la municipalité de Les Escoumins et de la communauté	4
Figure 3	Carte situant les ouvrages de surverse	10
Figure 4	Le lagunage : des lagunes artificielles pour épurer les eaux usées	13

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Actions proposées par le comité en matière de gestion de l'eau potable pour la municipalité de Les Escoumins et la communauté d'Essipit.....	21
Annexe 2	Types de traitement des eaux usées au Québec	24

1. INTRODUCTION

L'accès à l'eau potable est un enjeu planétaire de première importance et au Québec, la gratuité de la ressource nous amène souvent à la prendre comme un acquis et à l'utiliser de façon insouciant. Dans ce contexte, le comité ZIP de la rive nord de l'estuaire ainsi que tous les collaborateurs de la campagne *EAU DÉFI!* (la municipalité de Les Escoumins, le Conseil de la Première Nation des Innus, la MRC La Haute-Côte-Nord, l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord et Parcs Canada) souhaitent aider la population de Les Escoumins et la communauté innue d'Essipit situées dans la MRC de La Haute-Côte-Nord à monter un plan d'intervention en matière de gestion de l'eau potable dans le but de préserver sa quantité et sa qualité. Nous espérons que le projet mis de l'avant servira d'exemple aux municipalités et communautés des quatre coins du Québec, qui pourront s'en inspirer et le mettre en œuvre dans une optique de développement durable.

Au Québec, nous utilisons avec tant de familiarité l'eau à la maison et au travail chaque jour que nous tenons ce privilège pour acquis. Cependant, plusieurs activités quotidiennes ont un impact plus ou moins important sur la qualité de l'eau qui nous entoure. Par exemple, le simple fait de manger un hamburger demande environ 2 400 litres d'eau pour passer du champ à notre assiette. Par la suite, laver la vaisselle utilisée crée des eaux usées qui contaminent à leur tour l'eau propre à la consommation (www.waterfootprint.org). En effet, le traitement des eaux usées à la station d'épuration n'est jamais efficace à 100 % et l'eau retournée à l'environnement affecte la santé des écosystèmes naturels (www.eausecours.org).

Dans ce contexte, plusieurs gestes quotidiens sont suggérés à la population pour permettre de réduire sa consommation d'eau et les rejets d'eaux usées et de polluants dans le Saint-Laurent. En fait, durant la campagne *EAU DÉFI!*, des activités d'information et de sensibilisation ont été réalisées avec la population locale sous différentes formes (kiosques, porte à porte, rencontre avec les commerçants et les jeunes à l'école) pour lui permettre de relever le défi. C'est donc dans cette perspective qu'un comité a été formé pour sensibiliser, informer et éduquer les résidents, améliorer la gestion et l'aménagement de la ressource et mettre en valeur la ressource EAU. La mise à jour d'un plan d'action va permettre aux communautés locales de diminuer leur consommation d'eau potable ainsi que la quantité d'eaux usées rejetées tout en mettant en valeur leurs richesses aquatiques.

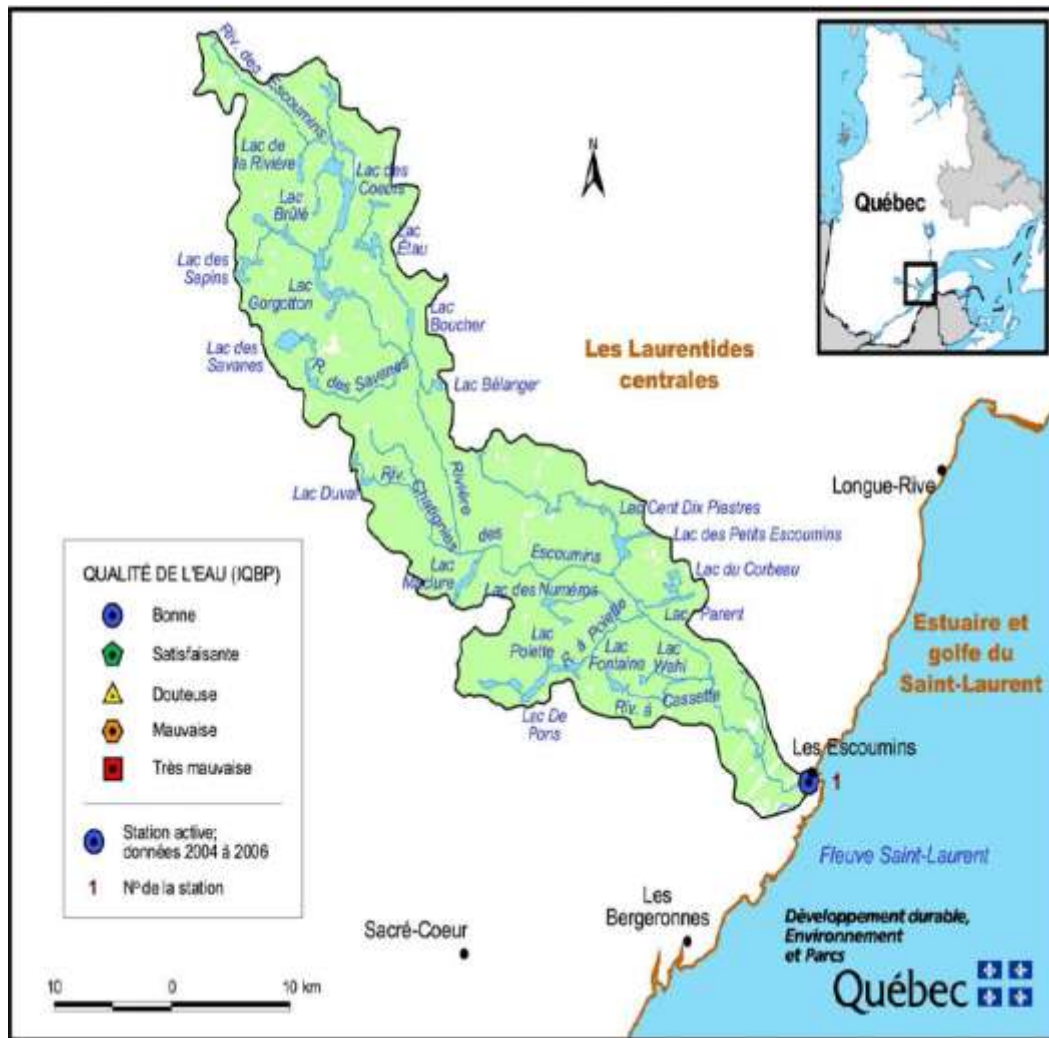
2. ÉTAT DE LA SITUATION

2.1 Contexte général

L'eau est une richesse. Elle fait partie intégrante de notre organisme et par conséquent, elle est essentielle à notre survie. Dans cette optique, il est primordial de protéger cette ressource et de travailler ensemble à sa préservation. Pour ce faire, il est important de préparer un plan d'action qui va permettre à la population de la municipalité de Les Escoumins et la communauté d'Essipit d'atteindre cet objectif. Conséquemment, il faut savoir que l'eau potable que l'on retrouve dans notre robinet provient majoritairement des précipitations atmosphériques reçues annuellement et qui s'accumulent dans les réservoirs municipaux. Cette eau qui descend le long des montagnes finit par rejoindre un plan d'eau. Le bassin versant correspond donc au territoire sur lequel l'ensemble des eaux de ruissellement s'écoule pour rejoindre un même plan d'eau, l'exutoire. Le bassin versant est un écosystème qui inclut autant les eaux de surface (lac, cours d'eau, milieu humide) que souterraines. Il constitue donc la meilleure entité pour une gestion globale et intégrée de l'eau.

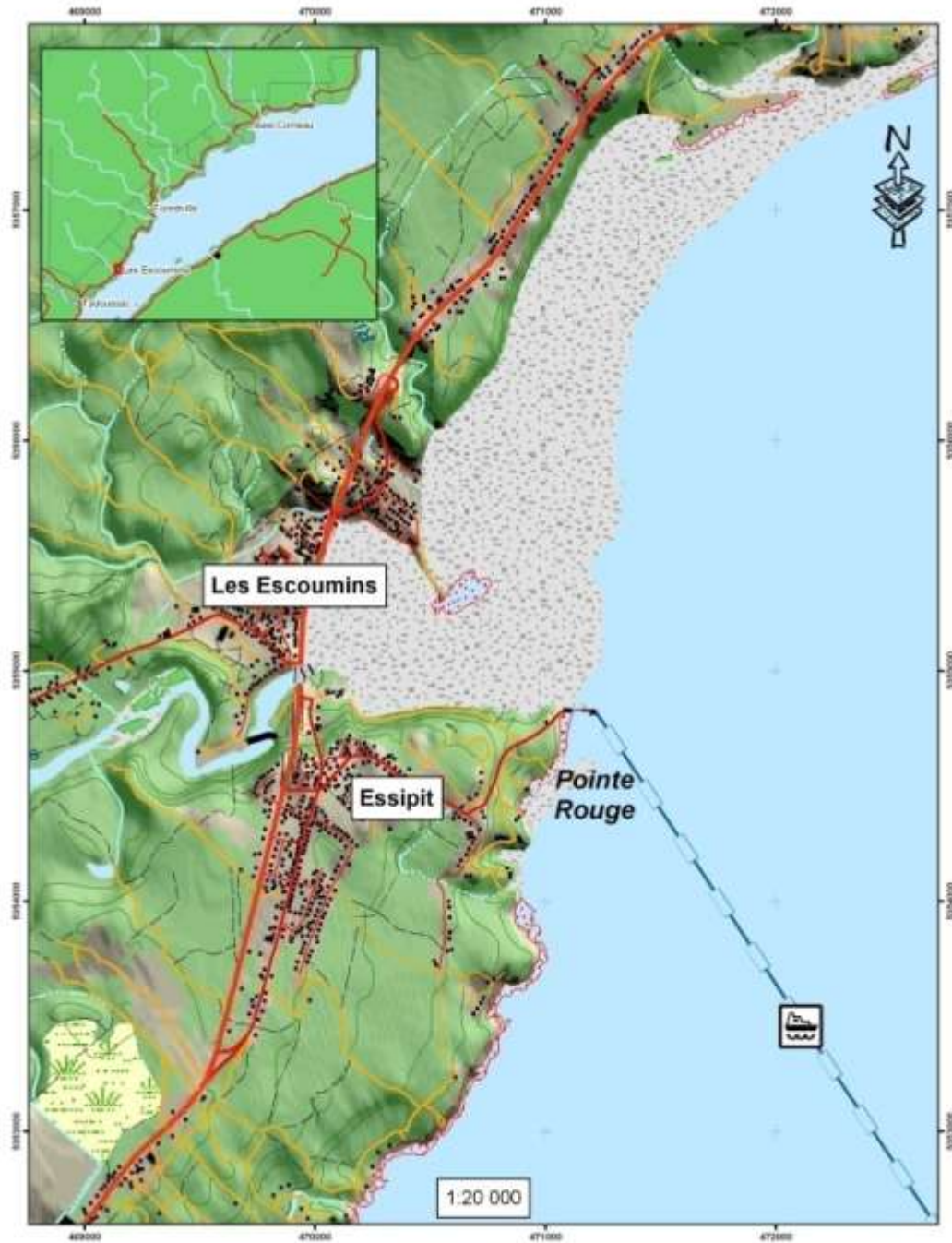
L'équipe du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), qui a rédigé les lignes directrices pour l'élaboration d'un Plan Directeur de l'Eau (PDE), a défini le diagnostic d'un bassin versant comme « [...] une étude des problèmes liés à l'eau et aux écosystèmes associés. Ces problèmes peuvent avoir trait aux eaux de surface (quantité, qualité), aux eaux souterraines (quantité, qualité), à l'eau potable, aux habitats aquatiques, aux milieux humides, etc. Contrairement au portrait qui expose les faits (les causes des problèmes), le diagnostic analyse leurs effets (les conséquences) et établit une relation entre les causes et les effets des problèmes » (www.mddep.gouv.qc.ca). Voici une carte du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs situant le bassin versant de la rivière des Escoumins (Figure 1) qui indique que la qualité de l'eau est bonne à la sortie de la rivière (MDDEP, État de l'écosystème aquatique du bassin versant de la rivière des Escoumins, Faits saillants 2004-2006).

Figure 1 : Carte situant le bassin versant de la rivière des Escoumins



Toutefois, certains problèmes sont liés aux usages domestiques ou industriels en ce qui concerne la quantité d'eau utilisée et la qualité des rejets. À l'intérieur des limites de la municipalité de Les Escoumins et de la communauté d'Essipit (Figure 2), 992 habitations et 89 commerces au total sont inventoriés. De ce nombre, on recense 888 maisons qui sont raccordées au système d'eau potable et 692 au système d'égout. Aussi, on dénombre 83 commerces qui sont reliés au système d'eau potable et 57 au système d'égout en plus des 251 habitations qui possèdent des fosses septiques.

Figure 2 : Carte de la municipalité de Les Escoumins et de la communauté d'Essipit



Il y a donc tout près de 50 habitations à l'intérieur des limites de la municipalité qui ne possèdent aucun système de traitement des eaux usées. Il serait donc très important d'effectuer un suivi plus exhaustif des installations septiques de toutes les habitations.

2.2 Objectifs du plan d'action et axes de travail

Plusieurs idées sont amenées par les membres du comité concernant le plan d'action à mettre de l'avant en matière de gestion de la qualité de l'eau pour les deux communautés visées. Ce dernier fait suite au projet qui a été réalisé dans les deux localités entre les mois de juillet 2009 et décembre 2010. Tout d'abord, le premier objectif consiste à mobiliser la population de Les Escoumins et d'Essipit dans le but de réduire la consommation d'eau potable. Il faut donc l'informer sur les conséquences de l'utilisation abusive de l'eau potable sur l'environnement tout en lui donnant des trucs et astuces pour réduire la consommation d'eau et ainsi préserver sa qualité. Ensuite, l'accent est mis sur les dommages causés par les rejets fluviaux pour inciter les citoyens à diminuer la quantité des eaux usées rejetées. Finalement, il est important de mettre en valeur la grande richesse qu'offre le Saint-Laurent aux résidants car cette ressource fait partie de la réalité de la population locale et est très importante dans les traditions ancestrales des Escouminois et des Essipiulnu.

Les trois objectifs du plan d'action mis de l'avant par le comité peuvent être développés grâce à cinq axes de travail qui sont proposés à la population locale. Ces différents axes de travail sont répartis à l'intérieur de chacun des objectifs principaux. Le premier axe consiste en la sensibilisation, l'information et l'éducation aux citoyens. Des activités seront présentées aux résidents par l'entremise de diverses actions interactives, soit municipales ou scolaires. Le deuxième axe, possible grâce au partenariat développé avec les multiples acteurs ciblés, repose sur l'amélioration de la gestion et de l'aménagement de l'eau. Pour ce faire, divers programmes sont suggérés pour aider la diminution de la consommation d'eau potable ainsi que la quantité des eaux usées rejetées. Le troisième axe vise à améliorer les connaissances sur le milieu en créant une banque de données sur la qualité de l'eau. Finalement, les quatrième et cinquième axes sont réunis dans une campagne de mise en valeur de l'eau qui viendra transmettre aux citoyens une vision plus globale de son importance, et ainsi favoriser un plus grand sentiment d'appartenance envers la ressource. Ces différents axes de travail, développés grâce aux actions proposées, permettront d'atteindre les objectifs fixés et aideront à faire changer les habitudes de consommation des citoyens.

2.2.1 Diminuer la consommation d'eau potable

Plus de 20% de la population mondiale n'a pas accès à une eau salubre et consomme à peine quelques litres par jour. Au Québec, la consommation d'eau potable est parmi les plus élevées sur la planète avec une moyenne provinciale de 424 litres par habitant par jour (www.reseau-environnement.com). La facturation de l'eau au volume consommé est une méthode efficace pour en réduire l'utilisation. Au Canada, les habitations équipées d'un compteur d'eau en ont utilisé environ 288 litres par personne par jour en 1999, comparativement à 433 litres par personne par jour pour les habitations facturées à tarif fixe. Selon le répertoire de tous les réseaux municipaux de distribution d'eau potable du MDDEP, le réseau de la municipalité de Les Escoumins dessert environ 2 000 personnes et la consommation quotidienne moyenne par habitant est de 600 litres (Nihouarn, S. 2009). Compte tenu de cette grande quantité d'eau consommée par les habitants, il est primordial de sensibiliser la population et de mobiliser les gens pour entreprendre le défi collectif de changer leurs habitudes de vie. Plusieurs actions concrètes peuvent être mises de l'avant pour diminuer la consommation d'eau potable.

2.2.1.1 Favoriser l'installation d'outils à faible consommation d'eau

Premièrement, il serait intéressant de suggérer l'achat d'économiseurs d'eau pour les usages quotidiens à la maison. Effectivement, une diminution de l'eau utilisée est possible avec un matériel plus performant écologiquement. Grâce à ces économiseurs, le gain est double. Outre l'eau économisée, on remarque aussi un bénéfice énergétique pour la production d'eau chaude. Comme la quantité d'eau consommée est moindre, il y a moins d'eau à chauffer. Certains appareils comme une pomme de douche à faible débit, un brise-jet pour le robinet ou un arroseur de type rotatif pour l'extérieur permettent une réduction de 40 à 60% d'eau et d'énergie. En intégrant ce dernier paramètre, l'amortissement de son achat se fait ainsi plus rapidement (il est payé en quelques semaines seulement).

Le débit conseillé pour l'évier et le lavabo est de huit litres par minute (www.conso-ecolo.fr). Par exemple, remplacer une toilette ordinaire par un modèle à faible débit permet d'économiser jusqu'à 120 000 litres d'eau par année pour une famille moyenne (www.eausecours.org). Dans le cadre du projet duquel découle le plan d'action, la municipalité de Les Escoumins a mis en place un programme de remboursement de 20 \$ pour l'achat d'un cabinet à faible débit pour la population. Pour faciliter aussi l'accès aux différents outils permettant d'économiser l'eau

potable, un réseau d'approvisionnement pour les détaillants et un suivi auprès de la population pour les informer des nouveautés sont suggérés.

2.2.1.2 Monter une trousse pour l'économie d'eau potable

Par la suite, une trousse éducative et pratique pour l'économie d'eau potable pourrait être montée et remise à chaque citoyen et à tous les nouveaux arrivants de Les Escoumins et d'Essipit. Cette trousse serait composée de plusieurs trucs et astuces simples à mettre en place et qui, combinés, permettraient de réduire la consommation d'eau. Ainsi, il pourrait y avoir des coupons-rabais pour acheter des appareils à économie d'eau dans les quincailleries de la municipalité. Cela inciterait les gens à s'en procurer et permettrait aux commerçants de participer à leur façon. Sans compter que cet assemblage d'idées pourrait être distribué dans les écoles primaires et secondaires pour inciter les élèves à emboîter le pas avec leurs parents. Pour continuer et pousser plus loin cette action, il suffirait de faire remplir des engagements aux étudiants et aux professeurs dans les écoles menant à des actions concrètes. Cela rendrait possible un suivi de la consommation d'eau à l'école et dans les résidences visées. Par exemple, on remet un sondage avec des exemples d'utilisation responsable de l'eau et chaque jeune coche les actions qu'il a mises de l'avant sur une période de trois mois. Il y aurait un suivi annuel et il serait alors possible de calculer l'économie d'eau potable réalisée dans la municipalité par les élèves. Les résultats de cette action seraient transmis aux parents, créant ainsi un sentiment d'importance face à la situation.

2.2.1.3 S'inscrire au Programme d'Économie d'Eau Potable (PEEP)

Pour mettre davantage en valeur la ressource eau, il y a la possibilité d'inscrire la municipalité de Les Escoumins et la communauté d'Essipit au Programme d'Économie d'Eau Potable (PEEP) chapeauté par le RÉSEAU environnement. Cette initiative, qui existe depuis 1977, permet de sensibiliser la population aux effets néfastes de la surconsommation d'eau. Les interventions du PEEP sont nombreuses et adaptées aux besoins des différentes municipalités participantes. Le programme offre huit agents de sensibilisation qui seront répartis à travers le Québec pour rencontrer les citoyens. De plus, non seulement, les agents de sensibilisation seront à la rencontre des citoyens, mais des campagnes médiatiques locales et à l'échelle du Québec seront également programmées à cet effet (www.reseau-environnement.com). De plus, la journée compte-goutte a lieu chaque année partout au Québec. À cette occasion, les gens sont invités à poser des gestes

concrets pour diminuer leur utilisation de l'eau potable et plusieurs prix sont attribués. Il suffit de s'inscrire en ligne sur le site internet du RÉSEAU environnement.

2.2.1.4 Planter un programme pour la récupération de l'eau de pluie

En dernier lieu, des actions individuelles peuvent être posées dans le but d'améliorer la gestion et l'aménagement de la ressource. Dans cette optique, la municipalité pourrait mettre en place un programme incitant la population à récupérer l'eau de pluie. En plus de diminuer la consommation d'eau potable, cette récupération permet de pourvoir à plusieurs usages domestiques extérieurs comme l'arrosage des plantes ou le lavage de la voiture. Bien qu'il n'y ait pas encore de loi au Québec sur l'utilisation des eaux de pluie, en France, la gestion des eaux de pluie est réglementée par le code civil. Depuis 2007, des incitations fiscales ont même été mises en place pour l'achat d'un système de récupération d'eau de pluie dont un crédit d'impôt égal à 25% des dépenses en équipement (www.actu-environnement.com). Un tel programme pourrait être lancé par les deux localités pour inciter les citoyens à recueillir l'eau de pluie dans un baril collecteur ou tout simplement leur fournir l'information nécessaire pour construire leur propre récupérateur à faible coût. Une autre avenue intéressante serait d'organiser un concours avec des prix à gagner pour les citoyens qui se sont installés des récupérateurs d'eau de pluie.

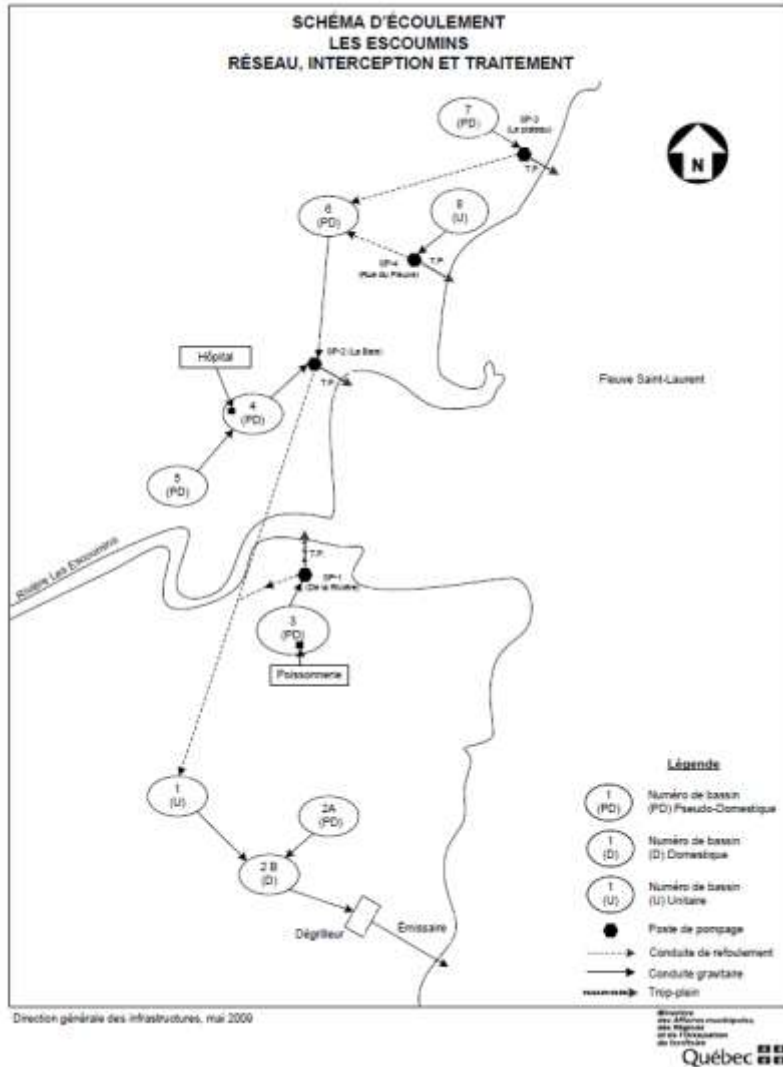
2.2.2 Diminuer la quantité des eaux usées rejetées

Les eaux usées qui sont traitées par les municipalités incluent les eaux des résidences (toilette, douche, évier), de l'industrie et des commerces mais également les eaux de ruissellement qui se dirigent vers les égouts municipaux. À la maison, tous les produits ménagers comme les désinfectants, les agents de blanchiment ou même les antirouilles qui sont utilisés sont composés d'une panoplie de substances chimiques qui se retrouvent à leur tour dans l'eau sans que l'on en connaisse toujours les effets sur l'environnement. Dans le but d'optimiser la qualité de l'eau à Les Escoumins et à Essipit, des actions sont proposées aux citoyens pour leur permettre de diminuer la quantité des eaux usées rejetées.

2.2.2.1 Implanter un système de surveillance de la qualité de l'eau

Le principal lieu d'évacuation des eaux usées pour la municipalité de Les Escoumins et la communauté d'Essipit est situé à la hauteur de la rue Mashkuss à Essipit, en amont de l'embouchure de la rivière des Escoumins. Il y a quatre stations de pompage, ou ouvrages de surverse, qui amènent les eaux usées via un système de canalisation vers la station de dégrillage où les matières en suspension solides présentes dans l'eau sont recueillies et ensuite transportées dans un lieu d'enfouissement (Figure 3). Ensuite, les eaux usées sont rejetées directement dans le Saint-Laurent sans traitement secondaire. Chaque ouvrage de surverse est muni d'un trop-plein qui permet aux eaux non dirigées vers la station d'épuration d'être évacuées directement vers le milieu récepteur naturel lors, par exemple, de fortes pluies (Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, 2000). À titre indicatif, il y a eu 20 débordements durant l'année 2007 (www.mamr.gouv.qc.ca). C'est en partie à cause de ces deux formes de rejets que la qualité de l'eau de la Baie des Escoumins n'est pas très bonne et que la cueillette de mye est fermée dans certains secteurs coquilliers auparavant exploités. Une série d'échantillonnage est réalisée pendant la saison estivale pour connaître la qualité de l'eau dans les différents secteurs. Pour renseigner la population locale, des données sur l'évolution de la situation pourraient être accessibles sur le site web de la municipalité, dans le bulletin d'informations municipales ou dans les journaux locaux. L'application de cette approche démontrerait les efforts mis de l'avant pour améliorer la situation et permettrait de mieux informer les gens sur la contamination fluviale.

Figure 3 : Carte situant les ouvrages de surverse



2.2.2.2 Décrire la contamination fluviale par les eaux usées non traitées

Les municipalités au Canada rejettent des effluents urbains dans les rivières, les ruisseaux, les lacs, les estuaires et les océans. Les eaux d'égout non traitées sont rejetées plus fréquemment dans les eaux côtières que dans les eaux intérieures. Les effluents d'eaux usées municipales (EEUM) sont composés de rejets d'égouts pluviaux, de débordements de réseaux unitaires¹ et des

¹ Un **réseau unitaire** évacue dans une même canalisation les eaux usées domestiques et les eaux pluviales. Il cumule les avantages de l'économie (un seul réseau à construire et à gérer) et de la simplicité (toute erreur de branchement est exclue, par définition) ; mais nécessite de tenir compte des brutales variations de débit des eaux pluviales dans la conception et le dimensionnement des collecteurs et des ouvrages de traitement

rejets liquides des stations d'épuration municipales (SEM). Les contaminants retrouvés dans les effluents des SEM au Canada sont les matières en suspension, les grosses particules, les débris, les micro-organismes et environ 200 produits chimiques. Une préoccupation récente concerne ces produits chimiques qui peuvent perturber la croissance, le développement ou la reproduction des organismes vivants en affectant la fonction normale du système endocrinien (www.ec.gc.ca). On estime que les problèmes de santé liés à la pollution de l'eau coûtent 300 millions de dollars par année au Canada (Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2001).

2.2.2.3 Informer les gens sur la collecte des polluants domestiques

Une autre façon de diminuer les rejets domestiques polluants dans le Saint-Laurent est de promouvoir la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) auprès des résidents. Effectivement, il existe au Québec 1 500 points de dépôt pour les peintures, y compris ceux des municipalités et plus de 765 lieux de collecte commerciaux pour les huiles usagées. Il existe trois moyens efficaces pour contribuer à une saine gestion des RDD qui sont à la portée des québécois. Le premier R de la hiérarchie des 3RV est la Réduction. Il faut diminuer les achats à la source lorsque cela n'est pas nécessaire ou encore trouver des solutions de rechange. Ensuite, il y a la Réutilisation des produits après une première utilisation. Ainsi, il est possible de diminuer l'impact environnemental. Finalement, il y a la Récupération et la Valorisation des produits après usage. C'est une bonne alternative pour ne pas envoyer certains produits qui contiennent des métaux lourds dans les sites d'enfouissement où ils peuvent se retrouver dans les eaux de ruissellement et souterraines. Pour plus d'informations, il suffit de communiquer avec la municipalité ou la MRC La Haute-Côte-Nord. D'ailleurs, la MRC a consacré une section de son site web à la récupération des RDD et elle offre la publication dans le journal local d'une chronique sur l'environnement, des chroniques à la télécommunautaire, d'une publication et distribution à tous les foyers de l'horaire des collectes de RDD, de matières recyclables et de déchets sur une affiche en couleur où toutes les infos pertinentes sont expliquées. La municipalité de Les Escoumins et la communauté d'Essipit pourraient utiliser ces outils déjà disponibles pour sensibiliser davantage leurs citoyens.

2.2.2.4 Favoriser le jardinage écologique

Également, il serait avantageux de présenter des alternatives aux citoyens quant à l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques en conseillant le jardinage écologique. Ce principe préconise des procédés qui minimisent l'action humaine sur les écosystèmes tout en diminuant la consommation énergétique. Cela permet aussi de réduire la pollution dans les nappes phréatiques et les cours d'eau causée par la percolation des fertilisants. Il suffit tout simplement de créer un environnement qui ressemble le plus possible à la nature dans son état sauvage. Ce travail rend possible une économie de temps et d'argent pour le propriétaire et présente une solution efficace aux défis environnementaux (www.centrenaturesante.com). Une autre technique qui peut contribuer à ce projet est l'implantation d'un composteur chez soi. Les résidus ainsi accumulés peuvent être utilisés comme engrais biologique dans le jardin et atténuer les apports de nitrites et de nitrates associés aux pesticides qui se retrouvent dans les eaux de ruissellement. Des séances d'information gratuites sont d'ailleurs offertes chaque année par la MRC sur le compostage domestique. Il faudrait donc publiciser davantage ce genre de formation auprès des citoyens.

2.2.2.5 Rendre les produits écologiques plus accessibles

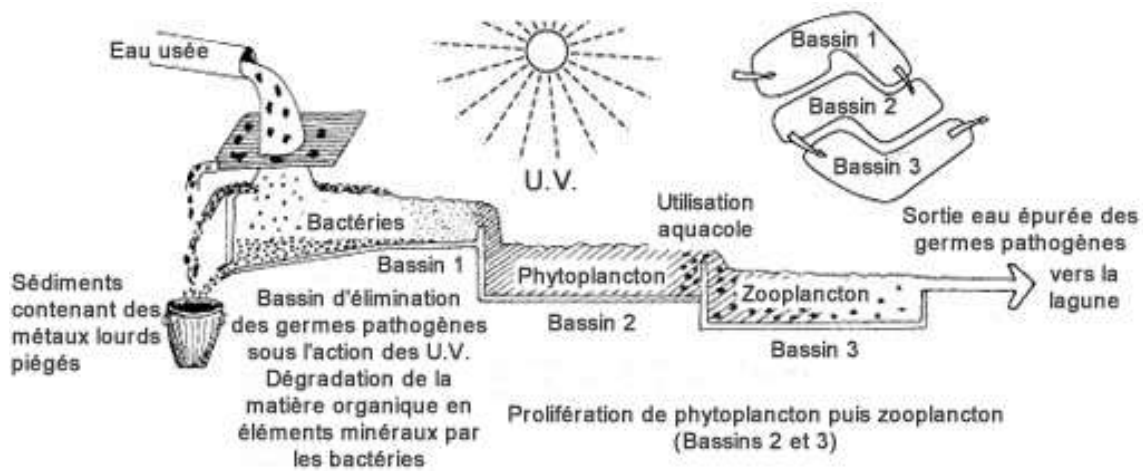
En plus de mettre en vente des produits économiseurs d'eau, les détaillants pourraient créer un réseau d'approvisionnement en produits écologiques certifiés. Si ces produits étaient disponibles et accessibles à l'année à toute la population de Les Escoumins et d'Essipit, il serait plus facile d'encourager leur utilisation. Il existe différents programmes d'étiquetage de produits et services reconnus à travers le monde dont le Programme Choix Environnemental. Fondé en 1988 par le gouvernement du Canada et maintenant reconnu à travers le monde, ÉcoLogo est le symbole de certification environnementale officiel du programme et il est le plus respecté de l'Amérique du Nord. Ce symbole assure aux clients (les consommateurs et les entreprises) que tous les produits et services portant le logo satisfont à des normes environnementales strictes et vérifiées par une tierce partie. Plus de 7 500 produits et services sont certifiés par le programme à ce jour (www.ecologo.org/fr). En étant non dommageables pour l'environnement, ces produits permettent de préserver la qualité de l'eau lorsqu'ils sont rejetés dans le système d'égout municipal. Aussi, il y a la possibilité de fabriquer ses propres produits de nettoyage à l'aide de produits non-toxiques. Ces recettes maison sont une bonne alternative, car elles sont très efficaces et peu dispendieuses (www.eausecours.org). De plus, elles ne sont pas dommageables pour l'eau et s'avèrent très efficaces pour promouvoir l'achat local, ce qui encourage l'économie de la région et réduit l'empreinte écologique des citoyens participants.

2.2.2.6 Implanter un centre de traitement des eaux usées

Depuis quelques années, les pays industrialisés s'impliquent de plus en plus dans le traitement des eaux usées. La plupart des villes et villages sont maintenant équipés d'un système d'égout qui permet de canaliser les eaux usées vers une installation efficace et de traiter les rejets municipaux. Le Canada a beaucoup augmenté sa capacité de traitement des eaux usées durant les quinze dernières années. Le degré du traitement est à la hausse, car 78 % de la population, étant desservie par des égouts en 1999, bénéficiait de traitement secondaire et tertiaire, comparativement à 56 % en 1983. Dans cette étude publiée en 1999, on comptait que 97 % des Canadiens qui étaient desservis par des réseaux d'égouts bénéficiaient d'un traitement des eaux usées, alors que les eaux d'égout brutes de 3 % de la population étaient directement rejetées dans les eaux canadiennes (Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2001).

Dans le but d'améliorer la gestion et l'aménagement des eaux usées rejetées, il faudrait relancer la possibilité d'implanter un centre de traitement et d'épuration des eaux usées. Parmi les nombreuses techniques existantes, le traitement des eaux usées par les procédés de lagunage est fortement suggéré (Figure 4). Le lagunage est une technique naturelle d'épuration des eaux basée sur la déséutrophisation. Il se caractérise d'abord par sa grande simplicité et aussi par son pouvoir tampon exceptionnel face aux grandes variations de charges organiques ou hydrauliques (www.mddep.gouv.qc.ca). Voici un exemple de fonctionnement dans un procédé de lagunage.

Figure 4 : Le lagunage : des lagunes artificielles pour épurer les eaux usées



www.educ-envir.org

Parmi les procédés de lagunage, une douzaine de traitements différents sont présentement en usage au Québec, le plus courant étant celui des étangs aérés facultatifs. Ils sont constitués en général de deux ou trois bassins dans lesquels l'oxygénation est réalisée au moyen de diffuseurs d'air installés au fond ou d'aérateurs de surface. L'énergie de brassage est insuffisante pour éviter des dépôts et c'est ainsi que les métaux lourds, les hydrocarbures et les pesticides se retrouvent piégés sous forme de boue et qu'ils entrent en digestion anaérobie. Cette méthode est surtout utilisée pour les stations d'épuration desservant des localités de moins de 5 000 personnes comme celles d'Essipit et de Les Escoumins. De plus, les résultats de suivi de 501 stations d'épuration municipales de type étangs aérés, tous niveaux de rendement confondus, indiquent un pourcentage d'enlèvement moyen de 90,0 % (www.mddep.gouv.qc.ca). C'est donc une excellente façon d'améliorer la capacité des stations d'épuration qui ont de la difficulté à faire face à l'essor démographique causé par le tourisme estival.

2.2.2.7 Instaurer un programme de gestion des fosses septiques

À la connaissance de l'organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord (OBVHCN), la MRC de la Haute-Côte-Nord et la municipalité des Escoumins ne procèdent à aucune inspection des installations septiques du territoire du bassin versant de la rivière des Escoumins en territoire non organisé (TNO). Par contre, la municipalité de Les Escoumins assure elle-même un contrôle

des installations septiques sur son territoire car le règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Q-2, r-8) oblige les municipalités à s'assurer de la conformité de ces installations septiques (Nihouarn, S. 2009). Or, il peut arriver que les nappes phréatiques, les lacs et les eaux de rivières soient pollués en raison d'installations septiques non conformes, mal entretenues ou situées là où les conditions du sol laissent à désirer (www.cmhc-schl.gc.ca). Les fuites d'eau d'égout provenant d'un système septique défectueux favorisent la croissance d'algues et de végétaux ainsi qu'un indice plus bas de dissolution de l'oxygène. Les installations septiques peuvent laisser échapper des nutriments, comme le phosphore et les nitrates, dont la présence favorise de façon significative la prolifération de l'algue bleue. Les meilleurs systèmes de traitement des eaux usées avec fosse septique, avec ou sans champ d'épuration, ne traitent que 25 % du phosphore (Ryding, S-O. et W. Rast, 1994). Le fonctionnement inadéquat du système favorise également le développement de bactéries nuisibles, de protozoaires et de virus susceptibles de contaminer les eaux souterraines, les ruisseaux et les lacs en plus d'exposer le public aux multiples risques découlant du contact direct avec les eaux usées (www.ec.gc.ca). Un suivi adéquat de la performance des installations septiques individuelles serait donc grandement approprié. Or, la situation actuelle se caractérise plutôt par un manque de connaissances généralisé quant à l'efficacité et la conformité de ces installations (Nihouarn, S. 2009).

2.2.3 Mettre en valeur les richesses aquatiques locales

Les écosystèmes aquatiques dulçaquicoles et marins ainsi que les milieux humides tels que les marais, les marécages et les tourbières sont reconnus pour leur richesse écologique, leur biodiversité ainsi que pour leurs fonctions d'absorption, d'épuration et d'oxygénation. Ils font aussi, en plus de leurs rôles essentiels, l'objet de multiples formes d'exploitation économique et d'activités récréotouristiques (pêche, chasse, piégeage, aquiculture, ornithologie, activités nautiques, extraction de la tourbe). Le développement de toutes ces activités humaines engendre parfois des impacts négatifs sur ces milieux fragiles et c'est pourquoi il est important de les mettre en valeur. En ce sens, il faudrait monter un colloque où les gens seraient appelés à venir discuter de leurs différents points de vue avec les intervenants déjà présents dans le secteur (Mer et Monde Écotours, Les Kayaks du Paradis, Les Croisières Essipit, etc.). Cela permettrait de valoriser les promoteurs existants en tourisme nautique et de s'assurer que les activités qu'ils offrent sont offertes dans le respect de l'environnement.

2.2.3.1 Mettre en place un colloque local sur l'eau

Dans l'optique d'une utilisation pérenne et multiusages des cours d'eau et pour garantir le maintien d'écosystèmes aquatiques en santé, la capacité de support du milieu doit être respectée. De plus, des actions doivent être réalisées afin de mieux protéger ou de restaurer les rives et le littoral des lacs et des cours d'eau, leurs plaines inondables, ainsi que les milieux humides. Le gouvernement du Québec a décidé au début de l'année 2000 de prendre des mesures pour encadrer les modifications du débit des cours d'eau, pour mettre en place des réseaux d'aires protégées et pour protéger certains joyaux du patrimoine naturel, culturel et récréatif associés aux cours d'eau du Québec. Dans cette optique, il serait pertinent de tenir un colloque local sur l'eau. Ainsi, tous les acteurs seraient invités à venir répondre aux questions de la population et alors permettre une meilleure compréhension des problèmes associés aux richesses fluviales existantes.

2.2.3.2 Promouvoir le tourisme nautique

Pour l'économie québécoise, l'eau est un atout majeur et contribue, dans une très forte proportion, aux recettes touristiques du Québec. Par exemple, les secteurs des croisières, du nautisme, du tourisme d'aventure, de l'interprétation et de la villégiature génèrent directement ou indirectement des revenus de plus de deux milliards de dollars par année. En ce sens, favoriser les activités récréotouristiques constitue donc la cinquième orientation de la Politique nationale de l'eau. Elle s'articule autour des trois axes d'intervention suivants : étendre l'accès à l'eau et favoriser le développement de la pêche récréative au Québec, favoriser la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et les cours d'eau et promouvoir le tourisme nautique.

Depuis quelques années, le tourisme relié aux activités de plein air à caractère écotouristique s'est grandement développé en Amérique du Nord et au Québec. De nouveaux concepts linéaires tels que la Route verte et le Sentier national sont en exploitation et la demande pour ce genre d'activité est en forte progression. Un de ces concepts, encore peu développé au Québec, est celui de sentier nautique. Il existe actuellement aux États-Unis et dans certaines provinces canadiennes plus de 30 sentiers nautiques ou maritimes différents. Un sentier nautique est une voie navigable aménagée spécifiquement pour les petites embarcations (ayant peu de tirant d'eau) telles que le kayak de mer, le voilier ou encore de petites embarcations à rames ou à

moteur à laquelle se greffe un réseau de voies d'accès, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation et de camping sauvage (www.mddep.gouv.qc.ca).

Le Saint-Laurent et le Saguenay forment de magnifiques paysages et possèdent des écosystèmes d'une grande valeur écologique, économique et sociale. En 1990, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à protéger les riches écosystèmes d'une partie de l'estuaire du Saint-Laurent et du fjord du Saguenay, pour les générations actuelles et futures. Avec l'appui des populations locales, ils ont créé le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent en 1998 (Figure 5). Cette aire marine protégée a pour mission de préserver la vie marine, tout en favorisant la pratique d'activités éducatives, récréatives et de recherche scientifique, y compris le tourisme nautique.

Figure 5. Carte du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent (Source : Parcs Canada)



Les intervenants du milieu et les organismes responsables du parc marin, Parcs Canada et Parcs Québec s'associent à plusieurs autres organismes pour faire la promotion du tourisme nautique dans la région. D'ailleurs, il faut considérer les efforts déjà faits à ce jour grâce à ces partenaires (Québec Maritime, ATR Manicouagan, Parcs Canada, Bonjour Québec, etc.) et à toutes les entreprises offrant des activités en kayak de mer, les écoles de voile, les marinas locales et leur association, les magazines de plaisance comme L'Escale nautique, les escadrilles de plaisance, les clubs ou associations de pêcheurs, etc. Dans la région du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, il ne manque pas de publicité pour ce type d'activité. Que ce soit la pratique du kayak de mer, la navigation de plaisance, la croisière, la pêche récréative ou l'observation des mammifères marins, les activités récréatives et éducatives sont encouragées et encadrées de manière à assurer l'utilisation durable du parc marin.

Le Québec Maritime et ses nombreux membres font aussi la promotion du tourisme nautique au Québec et à l'international. En 2002, la Fédération québécoise du canot et du kayak s'est jointe au projet de sentier maritime du Saint-Laurent avec plusieurs autres partenaires pour créer la Route bleue des baleines. D'une longueur d'environ 350 km, elle couvre la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent, de Tadoussac - Sacré-Coeur jusqu'à Baie Trinité. Avec plus de 80 haltes pour assurer la sécurité des utilisateurs, il est possible d'y pratiquer plusieurs activités dont la plongée sous-marine, le kayak, la randonnée pédestre et bien sûr, l'observation des grands mammifères marins tels que les phoques, les bélugas et les rorquals (www.sentiermaritime.ca).

Le Sentier maritime du Saint-Laurent vise principalement à mettre en valeur le Saint-Laurent et à le rendre plus accessible tout en prévenant la détérioration des milieux naturels en les protégeant d'une utilisation intensive et désordonnée. Il favorise aussi le maintien de relations harmonieuses entre les usagers et les propriétaires riverains car ceux-ci apprennent à développer un intérêt commun pour la sauvegarde des écosystèmes fragiles qu'on y retrouve. Posséder sa carte de membre du sentier maritime donne le droit à plusieurs rabais dans les gîtes, campings et restaurants participants tout en encourageant une utilisation préventive et respectueuse de l'environnement. D'ailleurs, c'est dans l'optique de générer une nouvelle source d'attraction, de visibilité et de retombées économiques pour l'industrie touristique régionale qu'il faut continuer à mousser ce genre de projet pour développer les municipalités qui bordent le Saint-Laurent.

3. CONCLUSION

L'élaboration du plan d'action en matière de gestion de l'eau aux Escoumins et à Essipit a permis de cibler des objectifs bien précis concernant la gestion de la ressource. Parmi ceux-ci, il faut noter que la grande consommation d'eau potable est problématique, et ce, partout au Québec et au Canada. L'utilisation intensive et chaotique de cette richesse naturelle amène un lot de conséquences qui pourrait la mettre en péril pour les générations futures. C'est pourquoi plusieurs pistes de solutions sont amenées pour intervenir rapidement.

Puisque l'eau est à la base de toutes les formes de vie sur terre et que sa qualité inquiète plusieurs municipalités, il faut s'assurer de maintenir un équilibre entre l'exploitation de la ressource et les besoins réels de la population. En limitant la consommation d'eau potable, il est plus facile de contrôler la quantité des eaux usées rejetées. De plus, il est important de réduire, voire d'éliminer totalement les rejets de produits dangereux qui risquent de se retrouver dans l'environnement via les rejets municipaux non traités. En préservant la qualité des milieux aquatiques et fluviaux, il est plus facile de mettre en valeur les richesses qui y sont liées et de sensibiliser les gens à l'importance de leur conservation.

La plupart des actions proposées dans ce plan sont réalisables à court ou moyen terme par l'implication conjointe de la municipalité, de la communauté, des différents partenaires et des citoyens. Cette stratégie d'intervention en matière de gestion de l'eau pourrait aussi être reprise par d'autres municipalités riveraines du Saint-Laurent ayant la même problématique. Il est vrai qu'au Québec, certaines personnes prônent la privatisation partielle ou totale de l'eau et même sa nationalisation en société d'état. Alors qu'ailleurs au Canada et dans d'autres pays du monde, l'utilisation de l'eau est payante, le gouvernement du Québec hésite à imposer une taxe sur la consommation. Mais au bout du compte, il faut apprendre de nos erreurs du passé et changer nos habitudes, car les petits gestes que l'on pose aujourd'hui sont d'une grande importance pour l'avenir de la planète et la survie de l'espèce humaine.

RÉFÉRENCES

MAMSL, 2000. Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux, programme de suivi des ouvrages de surverse, Ministère des Affaires municipales, du Sport et des Loisirs, Direction des infrastructures, novembre 2000.

MDDEP, 2006. État de l'écosystème aquatique du bassin versant de la rivière des

Escoumins, Faits saillants 2004-2006

Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2001. État des effluents urbains au Canada (Rapport sur l'état de l'environnement), Bureau des indicateurs et de l'évaluation, Direction générale de la science des écosystèmes, Service de la conservation de l'environnement, Environnement Canada, Service de la conservation de l'environnement, Environnement Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0H3.

NIHOUARN, S. (2009). Diagnostic, enjeux, orientations objectifs et plan d'action du bassin versant de la rivière Escoumins, Rapport produit par le Conseil de bassin versant de la rivière des Escoumins (CBRE), Les Escoumins, Québec, Canada, 146 p.

NIHOUARN, S. (2009). Portrait du bassin versant de la rivière Escoumins, Rapport produit par le Conseil de bassin versant de la rivière des Escoumins (CBRE) et l'OBVHCN, Les Escoumins, Québec, Canada, 146 p.

Ryding, S-O. et W. Rast, 1994. Le contrôle de l'eutrophisation des lacs et des réservoirs. Édition Masson – Paris. 287 pages.

LISTE DES SITES INTERNET VISITÉS

www.actu-environnement.com

www.atlas.nrcan.gc.ca/auth/francais/maps/freshwater/1

www.centrenaturesante.com

www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/62686.pdf

www.conso-ecolo.fr

www.eausecours.org

www.ec.gc.ca/eu-ww/default.asp?lang=Fr&n=8406F10A-1

www.ec.gc.ca/water/fr/info/pubs/fs/f_FSA5.htm#how

www.ecologo.org/fr

http://www.educ-envir.org/~euziere/science/article.php3?id_article=163

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/domestique/chapitre6.htm

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/politique/

www.mamr.gouv.qc.ca/publications/infrastructures/eval_perform_rapport_2007.pdf

www.mddep.gouv.qc.ca/regards/atlas/traitement.htm

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

www.reseau-environnement.com

www.sentiermaritime.ca

www.waterfootprint.org

ANNEXES

Annexe 1 : Actions proposées par le comité en matière de gestion de l'eau potable pour la municipalité de Les Escoumins et la communauté d'Essipit.

Objectif 1 Diminuer la consommation d'eau potable

Axe de travail	Actions	Descriptif	Partenaires potentiels	Échéancier
Sensibilisation, information et éducation	Continuer à favoriser l'installation d'outils à faible consommation d'eau potable (cabines et pommeaux de douche économiques à faible consommation d'eau), créer un réseau d'approvisionnement pour les citoyens et les commerçants	Permet la gestion de la demande en diminuant la consommation de l'eau et par conséquent, la quantité des eaux usées et aussi une économie d'énergie pour chauffer l'eau.	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, commerçants de la région	MT
	Faire remplir des engagements menant à des actions concrètes dans les écoles aux étudiants et aux enseignants	Permet de faire un suivi de la consommation d'eau potable plusieurs fois durant l'année (3 ou 4 fois), l'engagement peut être une adaptation de celui fait pour la campagne EAU DÉFI!	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, comité ZIP rne, école Marie-Immaculée (commission scolaire de l'Estuaire)	CT
	Monter une trousse pratique pour l'économie d'eau potable remise à chaque citoyen et aux nouveaux arrivants	La trousse comprendrait une foule d'actions concrètes, généralement peu coûteuses et diversifiées, que les gens pourront appliquer à la maison, au travail ou à l'école. Elle comprendra également toutes les informations techniques et les ressources disponibles afin que la collectivité puisse mettre en application les actions.	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, OBVHCN, comité ZIP rne, MRC La Haute-Côte-Nord	CT
Mettre en valeur la ressource en eau potable	Inscription de la communauté d'Essipit et de la municipalité au Programme d'Économie d'Eau Potable (PEEP) via le RÉSEAU environnement	Permet d'avoir accès à une foule d'informations et d'idées concrètes pour la diminution de la consommation de l'eau potable en plus de donner accès à une journée spéciale (Journée Compte-gouttes) accompagnée de la représentante régionale (http://www.reseau-environnement.com/peep/)	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit	MT
Amélioration de la gestion et de l'aménagement	Mettre en place un programme pour la récolte de l'eau de pluie	Permettre de rendre accessible, via un programme, un outil pour la récolte de l'eau de pluie (ex.: baril collecteur) qui pourra être utilisé pour l'usage domestique extérieur (arroser les plantes, laver la voiture, etc.) ou fournir les informations essentielles pour la construction d'un récupérateur à faire soi-même à faible coût	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, MRC La Haute-Côte-Nord	MT

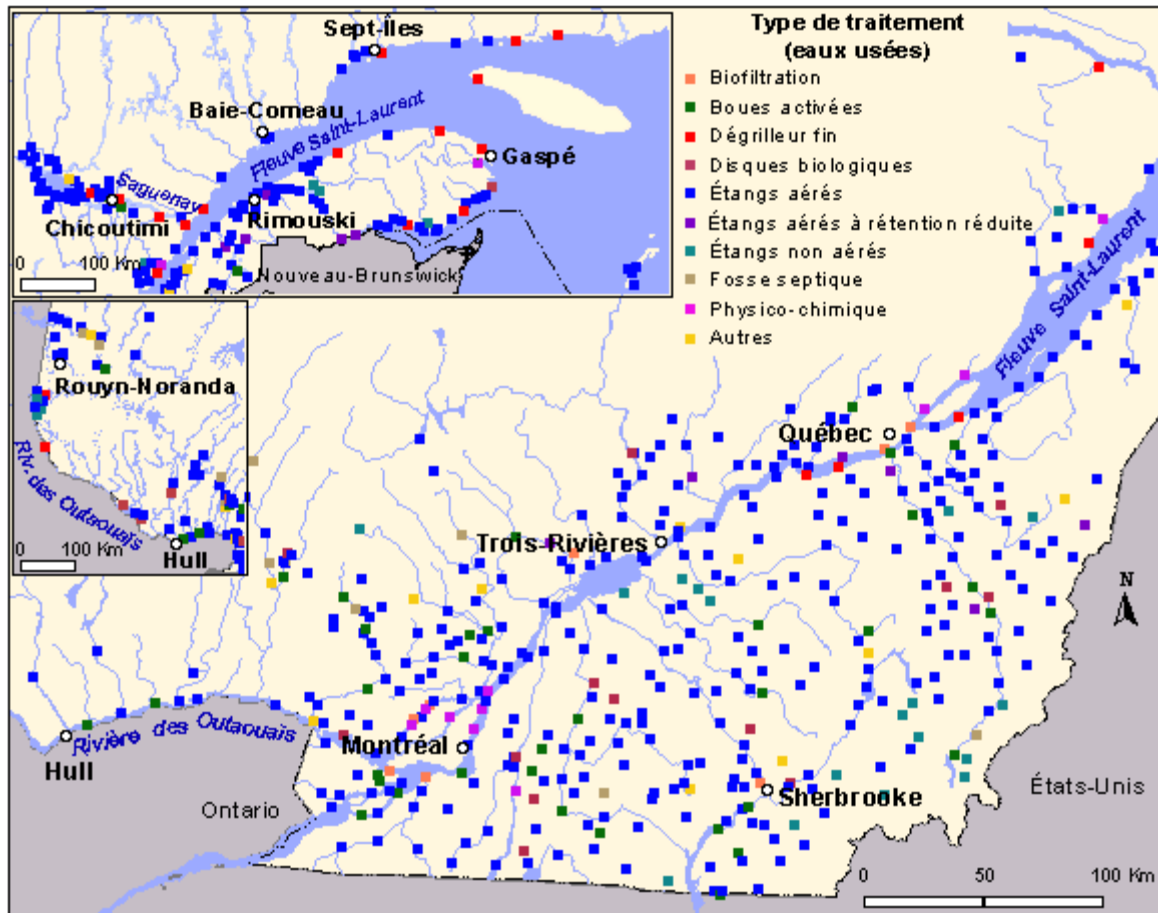
Objectif 2 Diminuer la quantité des eaux usées rejetées

Axe de travail	Actions	Descriptif	Partenaires potentiels	Échéancier
Amélioration des connaissances sur le milieu	Implantation d'un système de surveillance de la qualité de l'eau dans la Baie des Escoumins et à la Pointe Rouge (lieux d'évacuation des eaux usées)	Créer une banque de données (contaminants et propriétés physiques) et d'information sur la santé des eaux de la Baie des Escoumins et de l'estuaire maritime pour informer la population sur la qualité de celles-ci en lien avec l'interdiction de la cueillette de mye commune.	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, comité ZIP rne, OBVHCN, Environnement Canada	LT
Sensibilisation, information et éducation	Sensibiliser les gens à la problématique de la contamination fluviale par les eaux usées non traitées (en lien avec les résultats du système d'échantillonnage) ainsi qu'à la fragilité et la mise en valeur de l'environnement fluvial	Développer un outil de sensibilisation dynamique permettant aux collectivités des Escoumins et d'Essipit de comprendre l'impact des polluants domestiques dans l'environnement (Adultes et/ou enfants et/ou touristes). Expliquer les coûts reliés aux problèmes de santé. Monter une activité annuelle pour le milieu scolaire et pourquoi pas dans les lieux de travail !	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, comité ZIP rne, MRC La Haute-Côte-Nord	LT
	Sensibiliser les gens sur la collecte des polluants domestiques (huiles, piles, peintures, métaux lourds, etc.)	Continuer de distribuer le dépliant sur les résidus domestiques dangereux ainsi que les déchets d'origines électroniques, donner les points de dépôt et les moyens efficaces pour une saine gestion (théorie des 3RV).	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, MRC La Haute-Côte-Nord	CT
	Favoriser le jardinage écologique (vert)	Organiser des ateliers pour présenter des alternatives aux pesticides et aux engrais chimiques : réaliser son composteur chez soi, utiliser des plantes favorisant les auxiliaires de culture (ex.: dans un potager : coccinelles, lutte contre limaces, etc.)	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, Comité ZIP rne, OBVHCN, MRC La Haute-Côte-Nord	MT
Amélioration de la gestion et de l'aménagement	Rendre les produits écologiques disponibles et accessibles en région, augmenter la diversité	Permet l'achat local et la préservation de l'eau potable par l'utilisation de produit écologique non dommageable pour l'environnement. Promouvoir la fabrication de produits nettoyants maison non-dommageables.	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, commerçants locaux	MT
	Relancer la volonté d'implanter un centre de traitement et d'épuration des eaux usées	Permet de mettre à jour le dossier des eaux usées en région, relancer le débat (local et provincial) et mobiliser la population pour l'implantation d'un plan de traitement des eaux usées	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, les citoyens	LT
	Instaurer ou mettre en valeur un programme de gestion des vidanges des fosses septiques par la municipalité	Informer la population sur le calendrier de collecte, l'importance du geste, les points de récupération et le processus d'élimination des déchets (ex.: la municipalité de Pointe-aux-Outardes, non loin de Baie-Comeau, inclut dans les taxes municipales la vidange des fosses septiques (obligatoire) et assure le service bi-annuellement). Permet de respecter la loi sur la qualité de l'environnement.	Municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit, (La MRC peut offrir un soutien)	LT

Objectif 3 Mettre en valeur les richesses fluviales locales

Axe de travail	Actions	Descriptif et objectif	Partenaires potentiels	Échéancier
Mettre en valeur la ressource en eau potable	Mettre en place un forum ou colloque local sur l'eau	Mettre en valeur les richesses fluviales et impliquer la communauté locale, et tous les intervenants du milieu	OBVHCN, municipalité des Escoumins, communauté d'Essipit	MT
Mettre en valeur la ressource du Saint-Laurent	Promouvoir le tourisme nautique	Continuer à mettre de l'avant le réseau nautique (kayak, bateau, etc.) pour l'observation de la faune et de la flore le long du St-Laurent avec les municipalités voisines.	Municipalités de la Haute Côte-Nord, Parcs Canada, MRC La Haute-Côte-Nord, les entreprises touristiques de la région.	CT

Annexe 2 : Types de traitement des eaux usées au Québec



www.mddep.gouv.qc.ca/regards/atlas/traitement.htm